

FEDERATION FRANCAISE de PETANQUE et JEU PROVENÇAL
LIGUE DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
COMITE DES HAUTES-ALPES



Siège Social :
Micropolis – Quartier Belle Aureille
Bât. Aurora – 05000 GAP
Téléphone : 04 92 50 99 46 -
Mail : cd05@petanque.fr
Site Internet : www.ffjp05.fr



REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Vendredi 22 novembre 2024

1. Désignation des responsables de commissions

Après différents échanges les commissions sont établies de la manière suivante :

Commission Coupe de France des Clubs et Championnats de France des par équipes :

Lucien CORBANI, Bastien DUJARDIN, Stéphanie POLET.

Commission Tirages au sort Championnats / Gaphiqueurs :

Pascal AMIOT, Patrick DASTREVIGNE, Robert IMBERT.

Commission Disciple :

Pascal AMIOT, Patrick DASTREVIGNE (Président), Robert IMBERT, Stéphanie POLET (secrétaire Rapporteur).

TRAMONTANO Loïc, TRAMONTANO Pierre, Gaétan VAREILLES (membres extérieurs).

Commission des Jeunes :

Bryan SARRAZIN.

Le 07 décembre 2024, passage du tronc commun BF1 par Bryan SARRAZIN (responsable), Frédéric BAMOUDROU, Julien MOLINATTI, Jérémie VIAL.

Formateur du stage : Monsieur Francis CIORDIA (VILLENEUVE 04).

Commission Communication :

Pour le site FFPJP05.fr, Patrice PEYROL et Régine TRIGO.

Vers les présidents de clubs : Patrick DASTREVIGNE.

Commission Féminines :

Stéphanie POLET, Régine TRIGO.

Commission Arbitrage :

Patrick DASTREVIGNE, Pascal AMIOT.

Commission Calendrier :

Patrice PEYROL, Régine TRIGO.

Commission Licences :

Patrick DASTREVIGNE, Pascal AMIOT, Robert IMBERT.

Commission Médicale :

Dr Béatrice RICHAND-BAULIER.

2. Championnats Départementaux 2025.

- Le club de Serres n'est plus en mesure d'accueillir le tripléte jeu provençal. Laragne et Briançon se positionnent, la décision est à venir.
- Un rappel est à faire aux clubs pour les informer que les tirages doivent impérativement se faire par ordinateur en conformité du règlement de la Fédération Nationale.
- Information à rappeler aux clubs :
 - Le paiement des licences doit intervenir avant le premier concours départemental (tripléte promotion des 22 et 23 mars 2025).
 - Les clubs être à jour, avant le congrès annuel et au maximum pour le 15 novembre 2025, des duplicatas.
 - Les bordereaux de renouvellement 2025 et les documents de prise de licences sont sur le site du Comité. Les clubs sont priés de fournir les bordereaux à la commission licence.

3. Questions diverses.

- Le bail professionnel du local du Comité est arrivé à expiration le 31 octobre 2024. Le loyer est augmenté par le bailleur de 17,70 € par mois. Le bureau est d'accord pour son renouvellement.
- Pour le départ de la présidence de la ligue PACA, de Mme Lucette COSTE, un don de 150 € lui est accordé par le Comité.
- Lors du Congrès du 10 novembre 2024, les clubs d'Aspres sur Buech, Chorges et Valsesres étaient absents. Au regard du règlement, ceux-ci encourent une amende de 150 € Avant d'envisager la sanction, le président se propose de contacter les présidents des clubs concernés afin de connaître leur position.
- La décentralisation du renouvellement des licences est accordée au club de Briançon sous réserve de formation au logiciel GESLICO.

- Pour les championnats de France 2024, 5 équipes jeu provençal et 2 équipes promotions étaient engagées. Pour ceux de 2025, 5 ou 6 équipes de jeu provençal (2 doublettes et 3 + 1 éventuelle triplettes) et pas d'équipe promotion supplémentaire.
- Pour l'année 2025, le montant de la nuitée passe de 100 € à 90 €.
- Pascal AMIOT se propose pour créer un groupe WhatsApp afin de faciliter les échanges au sein du Comité Directeur.

Le président lève la séance à 20h10.

COMITE F.F.P.J.P 05
Micropolis
Ferme Belle Aureille
05000 GAP
Tél: 04 92 50 99 46
Mail: Cd05@petanque.fr

Le Président

Patrick DASTREVIGNE



Le secrétaire

Patrice PEYROL

